

D^u Cinquième jour du mois de Octobre de l'an mil huit cent *huit*

ACTE DE MARIAGE de *St Maurice Reis, Juifant*

N.º 204

âgé de *Vingt Cinq* ans, né à *Bamberg - Royaume De Bavière*
le *huit* du mois de *Octobre* an mil sept cent *quatre Vingt deux*
demeurant à *Mayence depuis papie ouge au* fils *majeur*
de *Koppel Soeb, marchand*
et de *Chayli - Jonas Bondi - Les père et mère demeurants à Bamberg*
D'un part,

Et de *Emilie Bickardt*
âgée de *Vingt quatre* ans, née à *Mayence*
le *Vingt* du mois de *Septembre* an mil sept cent *quatre Vingt quatre*
demeurante à *Mayence* fille *majeure*
de *Mari Bickardt, marchand, demeurant à Mayence*
et de *Jean Thomas Levy, Les père et mère d'autre part*

Les actes préliminaires sont extraits des registres des publications de mariages faites à *Mayence les dimanches dix huit*
Septembre dernier et le Vingt Cinq du même mois à midi et affichés à la maison commune pendant
les huit jours d'intervalle d'un à l'autre publication sans opposition;
Ni l'acte authentique de consentement à ce mariage donné par les père et mère de la future
papie à Bamberg le sept juin dernier devant le tribunal de la dite ville;
Ni l'acte respectueux et formel de la future adressé à son père à Mayence le douze Septembre
dernier, approuvé par ce dernier et légalisé à la mairie de cette ville le même jour;
Ni le jugement du tribunal de première instance de Mayence en date du douze
juillet dernier, enregistré le six du même mois portant homologation de l'acte de notoriété
en remplacement de l'acte de naissance de la future;
Ni le jugement du dit tribunal en date du Vingt quatre Mai dernier - enregistré le
huit de ce même mois portant homologation de l'acte de notoriété en remplacement
de l'acte de naissance de la future;
Ni la déclaration de la future faite devant nous et trois ou quatre, constatant qu'elle
a pris pour prénom et nom celui de Maurice Reis au lieu de Noire Koppel;
Ni une pareille déclaration de la future de même date, constatant qu'elle a conservé
son nom de famille de Bickardt et qu'elle a pris pour prénom celui d'Emilie
au lieu de Ninette

le tout en forme : de tous lesquels actes et du Chapitre VI du Titre du Code civil intitulé : du Mariage, il a été donné lecture par moi officier public aux termes de la Loi.

Lesdits époux présents ont déclaré de se prendre mutuellement en mariage en présence
De *St Michel Schlesinger, marchand, âgé de 39. ans*
De *St Jean - Aaron Levy, marchand, âgé de 39. ans*
De *Alexandre Mayer Cahu, marchand, âgé de 48. ans*
cousin-germain de la future
Et de *Mari Bickardt, père de la future - les quatre demeurants à Mayence*

Après quoi, moi *Jean Louis Koth* adjoint du Maire de la ville de Mayence, faisant les fonctions
d'officier public de l'Etat civil, ai prononcé qu'au nom de la loi lesdits époux sont unis en mariage. Et ont lesdits époux
et témoins signé avec moi. Fait en la maison commune de Mayence les jour, mois et an que dessus.

Maurice Reis Emilie Bickardt J. A. Levy
M. Schlesinger A. M. Cahu M. Mayer Bickardt
J. Koth. off. pub.